

PAR COURRIEL

Québec, le 3 septembre 2026

Madame Christine Fréchette
Première ministre du Québec
premiereministre@quebec.ca

Objet : Droits électoraux des Québécois d'expression anglaise

Madame la Première ministre,

Je vous écris en cette campagne électorale pour vous signaler ma vive opposition à la décision de votre gouvernement de refuser à Élections Québec l'exemption demandée pour l'envoi à la population des informations quant aux modalités de participation électorale en français et en anglais. Il s'agit d'une décision qui rompt avec l'usage traditionnel et qui compromet de façon inacceptable la participation électorale d'une partie de la population.

En juin dernier, vous indiquiez la nécessité d'un changement de ton entre votre gouvernement et la communauté d'expression anglaise. Cette décision de la part de votre ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, de refuser une exemption demandée par Élections Québec pour continuer à fournir l'information aux électeurs en français et en anglais est en pleine contradiction avec votre propre déclaration et constitue une attaque injustifiable sur les droits électoraux des Québécois d'expression anglaise.

La solution actuellement mise en place par Élections Québec, soit l'utilisation d'un code QR pour avoir accès à l'information électorale en langue anglaise, n'est pas une solution adaptée à la réalité de toute la population, pensons notamment aux personnes âgées qui ne disposent pas d'un téléphone intelligent. Elle constitue un net recul sur la pratique habituelle.

Nous avons collectivement l'obligation d'œuvrer pour une plus grande participation électorale de la population. Cette décision nous laisse hautement perplexe sur la volonté de votre gouvernement que les Québécois d'expression anglaise puissent pleinement exercer leur droit de vote.

... 2

Montréal

8585, boul. Saint-Laurent, bur. 300
Montréal (Québec) H2P 2M9
T : 514 288-4364
T : 800 361-1047 (sans frais)

Québec

1150, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1M 2S4
T : 418 688-8910
T : 800 463-4575 (sans frais)

Je vous invite à corriger immédiatement cette situation et j'en appelle à la création d'un consensus entre toutes les formations politiques sur cette question. Les droits démocratiques des Québécois d'expression anglaise ne devraient pas être mis en opposition avec la promotion de la langue française, et tous reconnaîtront que la situation actuelle n'aura aucun impact durable sur la vitalité du français au Québec, mais qu'elle générera un ressentiment dommageable envers cette cause qui devrait pourtant nous réunir plutôt que nous diviser.

Plaçons notre démocratie au-dessus de toute autre considération.



Charles Milliard
Chef du Parti libéral du Québec

- c. c. M. Paul St-Pierre Plamondon, chef du Parti Québécois
Mme. Ruba Ghazal, co-porte parole de Québec solidaire
M. Éric Duhaime, chef du Parti conservateur du Québec
M. Jean-François Blanchet, directeur général des élections